

**Réuni en assemblée ce mardi 5 novembre 2019,  
le personnel de l'État et du secteur subventionné  
constate une nouvelle fois que le projet de budget 2020 proposé  
par le Conseil d'État ne correspond pas à ses attentes !**

- L'AD prend acte de la décision du Conseil d'État de créer et de stabiliser 412 nouveaux postes, indispensable rattrapage, pour répondre à l'accroissement, au vieillissement et à la paupérisation de la population. Ces nouveaux engagements sont une mesure encore insuffisante pour atténuer les fortes sollicitations endurées par le personnel dans de nombreux services, situation dénoncée par le Cartel depuis plusieurs années.
- Rappelle que malgré ces nouveaux postes, de nombreux secteurs vont continuer de souffrir d'un manque d'effectif avéré (soins à domicile, social, HUG).
- Déploie le choix politique du Conseil d'État de faire payer à la seule fonction publique le financement indirect des nouveaux postes par le non-versement de l'annuité 2020 alors qu'elle est légalement due.
- Dénonce la non-indexation des salaires au renchérissement pour 2020 et pour les années suivantes, ce qui constitue une perte de pouvoir d'achat importante et durable.
- Dénonce la suppression du doublement du dernier salaire pour les fonctionnaires partant à la retraite qui n'entraîne aucune économie substantielle, mais est un signal de mépris envers le personnel.
- Déploie qu'à moyen terme, ce même Conseil d'État propose d'ores et déjà de sabrer également le versement de l'annuité 2022.
- Constate, une fois de plus, que la seule « solution » envisagée par le Conseil d'État est de considérer le personnel de la fonction publique comme la variable d'ajustement de son budget.
- Craint qu'avec la baisse substantielle des revenus fiscaux des entreprises (moins 407 millions entre 2018 et 2020) des pressions massives vont être exercées sur la fonction publique, auxquelles devront résister les associations et leurs membres.

**L'assemblée du personnel du Cartel de ce 5 novembre 2019 ... :**

1. demande au Grand Conseil de voter les créations de postes proposées dans le projet de budget 2020 du Conseil d'État ainsi que l'augmentation des budgets des secteurs subventionnés d'ailleurs encore insuffisante pour rattraper les coupes linéaires passées ;
2. demande au Grand Conseil, dans le cadre du vote du budget 2020, de refuser les suppressions de l'annuité et du doublement du dernier salaire ;
3. demande au Grand Conseil de prendre en compte les réels besoins en postes et en moyens des services en souffrance (secteurs publics et subventionnés) ;
4. demande au Conseil d'État d'élaborer un plan équilibré et respectueux des usagers et du personnel de l'État pour pallier la baisse substantielle des revenus fiscaux des entreprises.

**... et mandate les instances et organisations du Cartel afin de :**

- prévoir et organiser les moyens de lutte utiles pour faire aboutir les revendications du personnel ;
- se donner rendez-vous au personnel de la fonction publique le 5 décembre prochain pour une manifestation.